



APPEL À CANDIDATURES

« Marché nocturne » dans les jardins du phare du Risban Les 24 juillet et 07 août 2024 – De 18h à 22h.

Au cœur du quartier de la Citadelle, le Musée maritime et portuaire de Dunkerque (**association loi 1901 reconnue d'intérêt général – 80 000 visiteurs en 2023**) présente, à travers son parcours permanent et ses expositions temporaires, l'histoire et le patrimoine maritime et portuaire de la « cité de Jean Bart ». Devant le musée, amarré au quai de la Citadelle, un patrimoine flottant hors du commun vient compléter l'offre culturelle de l'établissement : le trois-mâts *Duchesse Anne* et le bateau-feu *Sandettié*, tous deux classés au titre des monuments historiques, ainsi que la péniche *Guilde* et le remorqueur *Entreprenant* permettent d'embarquer pour une découverte du monde des marins et des bateliers. Enfin, le phare du Risban, situé à 2 km du musée, offre un point de vue spectaculaire sur le territoire.

Présentation du projet

Dans le cadre de la série d'évènements « *Plein phare sur...* », le Musée maritime et portuaire mettra à disposition (**sans frais d'emplacement**) un espace d'exposition dans les jardins du phare du Risban afin de créer un « marché nocturne » **les mercredis 24 juillet et 07 août 2024, de 18h à 22h.**

Ce marché sera constitué d'une part de producteurs alimentaires locaux en mesure de proposer aux visiteurs plats et/ou dégustations à consommer sur place et d'autre part, des artisans et commerçants locaux qui exposeront leurs activités.

- **À qui s'adresse cet appel ?**

Aux commerçants sédentaires, non sédentaires, artisans, producteurs, créateurs pouvant justifier de documents réglementaires permettant l'exercice de leur activité.

- **Quels sont les critères de sélection ?**

La qualité, la variété et l'originalité des produits proposés ainsi que leur authenticité comme témoignage d'un savoir-faire reconnu seront privilégiés, tout comme l'approche économique valorisant les circuits courts.

La présentation soignée et de qualité sera un élément pris en compte¹.

¹ **Pour une bonne évaluation de l'activité proposée et des produits mis à la vente, merci d'étayer votre candidature avec des photos et/ou des fiches techniques.**

La mise en relation de votre activité avec le milieu maritime et portuaire apportera une plus-value à votre candidature.

Les exposants devront être autonomes techniquement, en mesure de prévoir et d'assurer l'installation de leurs propres équipements en supplément des moyens mis à la disposition de chaque exposant dans les jardins du phare du Risban.

- **Comment procéder ?**

En remplissant le formulaire disponible ci-après et en le renvoyant par courriel **avant le 30 mai 2024** à M. Nicolas MICHEL, responsable du pôle des publics : nmichel@museemaritimeportuaire.com.

- **Examen des candidatures**

Merci de joindre à votre dossier :

- extrait de KBIS, ou d'inscription au répertoire des métiers, ou déclaration d'auto-entrepreneur, le document fourni datant de moins de 3 mois ;
- carte professionnelle de commerçant non sédentaire ;
- attestation d'assurance multirisques de l'année en cours (responsabilité civile, incendie, vol et vandalisme) ;
- la déclaration concernant les établissements préparant, transformant, manipulant, exposant, mettant en vente, entreposant ou transportant des denrées animales ou d'origine animale - CERFA 13984*05 ;
- liste des produits proposés (seuls les produits figurants sur la liste figurant dans le formulaire ci-après seront acceptés à la vente).

Tout dossier incomplet ne sera pas examiné. La réception du dossier de candidature ne constitue pas une inscription à l'événement. Les dossiers de candidature seront examinés fin mai. Une réponse, au plus tard mi-juin 2024, sera faite à chaque candidat.

- **Moyens mis à la disposition de chaque exposant dans les jardins du phare du Risban :**

- un espace de 4 x 2 m ;
- une table de 180 x 70 cm et 2 chaises ;
- une arrivée électrique 16A ;
- un accès à des sanitaires et à un point d'eau.

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

1/ Présentation

Raison sociale de l'entreprise :

Nom, prénom, fonction et coordonnées (adresse, téléphone, courriel, site internet) du représentant légal :

Statut juridique :

N° SIRET :

Code APE / NAF :

Domaine d'activité (artisanat, alimentation...) :

2/ Vos produits

Origine des produits (artisanat local, revente...) :

Principaux produits proposés	Fourchette de prix

Existe-t-il un lien entre vos produits et le patrimoine maritime et portuaire ? Si oui, lequel ?

Commentaires :

3/ Ressources humaines et matérielles

Nombre de personne(s) intervenante(s):

Besoins matériels autres que ceux mis à disposition par le Musée maritime et portuaire (sous réserve de faisabilité) :